

Convocation des Elus
le : 21 décembre 2018
Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le:

ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL
YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 février 2019

**CREATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR LE SERVICE
INTERDEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE**

L'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment ses articles 3, 3-3 et 34,

Sa commission Personnel, administration générale entendue,

Vu le rapport de M. le Président de l'Etablissement public interdépartemental,

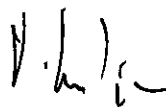
APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : Décide de créer douze emplois non permanents d'assistants de conservation du patrimoine pour un accroissement temporaire d'activité, à temps complet, pour le service d'archéologie préventive, pour une durée de huit mois.

ARTICLE 2 : Précise que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire des assistants de conservation à l'indice brut 449.

ARTICLE 3 : Les dépenses relatives au paiement des personnels seront imputées sur les crédits inscrits au BP18 – chapitre 012.

Le Président de l'Etablissement public interdépartemental
Yvelines/Hauts-de-Seine



Patrick DEVEDJIAN

Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20190206-2019-EPI-CA-99-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 février 2019

CREATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR LE SERVICE INTERDEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE

Président de la séance : Patrick DEVEDJIAN Secrétaire : Nicolas DAINVILLE

VOTENT POUR (74): Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre-Christophe Baguet, Anne-Christine Bataille, Jeanne Bécart, Pierre Bédier, Camille Bedin, Philippe Benassaya, Eric Berdoati, Jean-Didier Berger, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Laurent Brosse, Anne Capiiaux, Isabelle Caullery, Claire Chagnaud-Forain, Frédérique Collet, Bertrand Coquard, Daniel Courtès, Nicolas Dainville, Isabelle Debré, Rita Demblon-Pollet, Clarisse Demont, Patrick Devedjian, Cécile Dumoulin, Christian Dupuy, Sylvie D'Esteve, Josiane Fischer, Pierre Fond, Alexandra Fourcade, Ghislain Fournier, Vincent Franchi, Janick Géhin, Armelle Gendarme, Marie-Laure Godin, Marcelle Gorguès Nicole Gouéta, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Olivier de La Faire, Grégoire de La Roncière, Denis Larghero, Olivier Larmurier, Alice Le Moal, Nathalie Léandri, Olivier Lebrun, Marie-Pierre Limoge, André Mancipoz, Yves Ménel, Guy Muller, Rémi Muzeau, Karl Olive, Sébastien Perrotel, Nathalie Pitrou, Jean-François Raynal, Yves Révillon, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Georges Siffredi, Elodie Sornay, Paul Subrini, Aurélie Taquillain, Armelle Tilly, Laurence Trochu, Laurent Vastel, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

ABSENTS EXCUSES (14) : Marie-Hélène Amiable, Véronique Bergerol, Nicole Bristol, Xavier Caris, Amaud de Courson, Elsa Faucillon, Laureen Genthon, Patrick Jarry, Michel Laugier, Gabriel Massou, Pierre Ouzoulias, Catherine Picard, Joaquim Timoteo, Yves Vandewalle,

PROCURATIONS (27) : Anne-Christine Bataille à Jeanne Bécart, Camille Bedin à Christian Dupuy, Jean-Didier Berger à Isabelle Debré, Sonia Brau à Anne Capiiaux, Hélène Brioux-Feuchet à Marie-Hélène Aubert, Laurent Brosse à Catherine Arenou, Frédérique Collet à Alexandra Fourcade, Cécile Dumoulin à Elisabeth Guyard, Pierre Fond à Ghislain Fournier, Nicole Gouéta à Yves Révillon, Didier Jouy à Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger à Sylvie d'Esteve, Olivier de La Faire à Bertrand Coquard, Grégoire de La Roncière à Marie-Laure Godin, Denis Larghero à Marie-Pierre Limoge, André Mancipoz à Eric Berdoati, Rémi Muzeau à Alice Le Moal, Karl Olive à Jean-Noël Amadei, Nathalie Pitrou à Armelle Gendarme, Jean-François Raynal à Olivier Lebrun, Alexandra Rosetti à Nicolas Dainville, Georges Siffredi à Patrick Devedjian, Elodie Sornay à Clarisse Demont, Paul Subrini à Isabelle Caullery, Laurence Trochu à Laurent Richard, Pauline Winocour-Lefevre à Philippe Benassaya, Cécile Zammit-Popescu à Yann Scotte

<p>Accusé de réception en préfecture 078-200062081-20190206-2019-EPI-CA-99- DE Date de télétransmission : 13/02/2019 Date de réception préfecture : 13/02/2019</p>
--